

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 avril 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 7462

présenté par  
M. Thiébaud

à l'amendement n° 5394 (Rect) de Mme de Lavergne

-----

**ARTICLE 59**

À la première phrase de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« et universitaire, ainsi que de la restauration collective de l'administration publique ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le sous-amendement vise à clarifier le fait que la généralisation de l'obligation d'un menu hebdomadaire végétarien correspond au périmètre de l'expérimentation. En outre, pour les universités, nous soutenons le caractère obligatoire du choix végétarien dans le cas de menus multiples.